

# ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 31 MAI 2006

## 1 ) FEUILLE DE PRESENCE

### Quorum et pourcentages de participations

Les calculs ci-après du quorum, et des votes des résolutions ont été assurés par la banque NATEXIS

#### QUORUM :

Résolutions à caractère ordinaire	20 %	<b>9 238 505 Actions</b>
Résolutions à caractère extraordinaire :	25 %	<b>11 548 131 Actions</b>

**Nombre d'actions formant le Capital : 46 339 602**

**Autocontrôle : 147 079**

**Nombre d'actions ayant droit de vote : 46 192 523**

**Nombre de voix : 46 192 523**

#### Pouvoir(s) au Président :

Nombre d'actions : **410 814** actions représentant 410 814 voix pour 44 pouvoirs soit 0,8894 %

#### Vote(s) par correspondance :

Nombre d'actions : **8 018 815** actions représentant 8 018 815 voix pour 123 formules soit 17,3596 %

**Sous-Total : 8 429 629**

#### Actionnaire(s) présent(s) ou représenté(s) :

Nombre d'actions : **5 377 274** actions représentant 5 377 274 voix pour 50 actionnaires soit 11,6410 %

**TOTAL : 13 806 903** actions représentant 13 806 903 voix pour 217 actionnaires soit 29,8899 %

#### Pourcentages de participation

en nombre d'actions **29,8899 %**

en nombre de voix **29,8899 %**

## **2) DEBATS**

Après avoir exposé les principaux événements de l'exercice, et l'ensemble des données comptables – qui sont disponibles sur notre site – « rubrique actionnaire » – « assemblée générale » ou auprès de votre intermédiaire financier – ou sur demande écrite - , le Président Jacques Tordjman a été amené à apporter des réponses à plusieurs questions, dont l'essentiel peut être résumé ci-après.

### **Quelle est la stratégie de GFI Informatique dans le secteur de l'Infogérance ?**

L'Infogérance est un axe de développement majeur pour la société. Le groupe GFI Informatique réalise 23 % de son chiffre d'affaires dans ce secteur et se donne pour objectif d'accroître ce taux dans les deux années à venir.

GFI Informatique continue ainsi d'investir dans des centres de services en France, en Espagne et au Maroc.

### **Pourriez vous nous expliquer le mode de financement de l'acquisition ADELIOR ?**

Le conseil d'administration a utilisé l'autorisation donnée par l'assemblée du 31 mai 2005 (dixième résolution) d'augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature.

Cette méthode de financement permet de rémunérer un apport en nature par des actions GFI Informatique, de ne pas affecter la trésorerie de la société et de donner aux actionnaires de la société achetée un accès au capital de GFI Informatique. Ainsi, depuis cette acquisition, le président de la société ADELIOR, Monsieur Vincent ROUAIX, est actionnaire de votre société.

### **Une réorganisation de la direction générale de GFI Informatique est-elle envisagée prochainement ?**

Le président de la société répond que pour le moment il n'envisage aucun désengagement personnel dans la gestion de la société.

### **Quelles sont les difficultés rencontrées par GFI Informatique en Italie ?**

Les difficultés en Italie sont de plusieurs ordres. L'économie italienne est toujours en récession et fortement déstructurée. De nombreux acteurs interviennent sur le marché de l'informatique et une concurrence exacerbée s'exerce sur les prix.

La société a souffert d'autant plus de la conjoncture économique italienne qu'elle est implantée à Turin, une région particulièrement sinistrée notamment dans le secteur industriel.

Le plan de restructuration des filiales italiennes, lancé en 2004, a été accompagné en 2005 par la mise en place de nouvelles offres et par des changements importants dans l'équipe de management et dans l'organisation de cette filiale.

Le président confirme l'objectif de la société de redresser la filiale italienne tout en soulignant que les activités italiennes ne représentent que 10 % du chiffre d'affaires du groupe.

GFI Informatique reste confiant sur l'avenir de ces unités en Italie, en particulier, parce que les deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés avec un nombre réduit de clients dans le secteur public et dans le secteur des télécommunications.

### Quelle est votre positionnement dans le secteur de la monétique ?

GFI Informatique, avec un savoir-faire reconnu dans le secteur de la monétique, développera sa présence sur toute la chaîne de services (conseil, intégration, infogérance) par croissance organique et par croissance externe mais également en négociant des accords de partenariats.

000

Le président propose aux actionnaires de bien vouloir voter les résolutions de cette assemblée.

### 3 ) VOTE DES RESOLUTIONS

**Toutes les résolutions ont été adoptées à l'exception de la dixième résolution relative à l'autorisation d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription qui n'a pas obtenu la majorité qualifiée des deux tiers des voix présentes ou représentées.**

#### Assemblée Générale Ordinaire

<b>1<sup>e</sup> résolution</b> : Approbation des comptes sociaux	Voix pour : 100,00 %
<b>2<sup>e</sup> résolution</b> : Approbation des comptes consolidés	Voix pour : 100,00 %
<b>3<sup>e</sup> résolution</b> : Conventions réglementées	Voix pour : 92,09 %
<b>4<sup>e</sup> résolution</b> : Affectation du résultat	Voix pour : 99,99 %
<b>5<sup>e</sup> résolution</b> : Ratification de la cooptation de Monsieur Vincent ROUAIX en qualité d'administrateur	Voix pour : 97,08 %
<b>6<sup>e</sup> résolution</b> : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques LEBHAR	Voix pour : 73,93 %
<b>7<sup>e</sup> résolution</b> : Renouvellement du mandat de censeur de Monsieur Henri MOULARD	Voix pour : 84,91 %
<b>8<sup>e</sup> résolution</b> : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions	Voix pour : 83,14 %

#### Assemblée Générale Extraordinaire

<b>9<sup>e</sup> résolution</b> : Délégation de compétence pour augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Voix pour : 99,90 %
---	---------------------

- 10<sup>e</sup> résolution** : Délégation de compétence pour augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription Voix pour : 63,52 %
- 11<sup>e</sup> résolution** : Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un Plan d'Epargne d'Entreprise Voix pour : 99,86 %
- 12<sup>e</sup> résolution** : Autorisation pour augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature Voix pour : 92,94 %
- 13<sup>e</sup> résolution** : Pouvoirs pour les formalités Voix pour : 100,00 %

-----